Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-212900518-20260622-2026_06_22_066-DE

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

VILLE D'ERGUÉ-GABÉRIC

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2026

Rapporteur : Cédric PATINEC

DÉLIBÉRATION n°2026-066 – TARIFS 2026 – SECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE : PRESTATIONS TECHNIQUES – BORDEREAU DE PRIX

L'An deux mil vingt-six, le vingt-deux juin, les membres du Conseil municipal de la commune d'Ergué-Gabéric se sont réunis en séance à 19 h 00, à la salle des mariages, sur la convocation qui leur a été donnée le seize juin, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 29 Présents : 26 Absents : 3 Votants : 29

Etaient présents : M. Damien ABOLIVIER, Mme Marie-Laure LE MEUR, M. Michel HOSTIOU, Mme Hatice DEMIR, M. Eric GUÉGUEN, Mme Anne PÉRENNES, M. Cédric PATINEC, M. Pierre-André LE JEUNE, M. René BIZIEN, Mme Annie DESTAILLATS, Mme Ghislaine KERGOAT, M. Claude MARCHAND, M. Frantz DASIVLA, M. Jean-Michel MOULLEC, Mme Stéphanie LE CREN, M. Florian HERRY, M. Ludovic DERRIEN, Mme Cécile LE COSSEC, M. Christophe COSMAO, M. Damien JÉGOU, Mme Coralie HUITRIC, Mme Audrey CAPITAINE, Mme Jasmine FUTCHER, Mme Marine THOMAS, M. Paul MONFORT, M. Killian LE GALL

Etaient absents :
Mme Béatrice MONCUS, excusée, qui a donné pouvoir à M. Michel HOSTIOU
Mme Gwenn PÉRENNES, excusée, qui a donné pouvoir à M. Damien JÉGOU
Mme Virginie LE CORRE, excusée, qui a donné pouvoir à Mme Marie-Laure LE MEUR

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie LE CREN

♦♦♦

Dans le cadre de l'actualisation au **1er septembre 2026** des tarifs applicables dans le secteur de l'administration générale, il est proposé d'adopter le bordereau de prix suivant permettant de valoriser le coût des différentes interventions des services techniques selon les modalités suivantes :

Travaux / matériel :

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-212900518-20260622-2026_06_22_066-DE

	Unité	TARIFS AU 01/09/2025	TARIFS AU 01/09/2026
A - MAIN D'OEUVRE			
coût moyen main d'œuvre (agent d'exploitation ST)	H	25,57 €	26,08 €
coût total main d'œuvre (encadrement de premier niveau)	H	30,75 €	31,37 €
coût total main d'œuvre (expertise)	H	42,48 €	43,33 €
B - TRAVAUX / UTILISATION DE MATERIEL			
Curage de fossés	ml	1,32 €	1,35 €
Création de fossés	ml	1,65 €	1,68 €
Intervention signalisation	H	70,58 €	71,99 €
Intervention balayeuse aspiratrice	H	121,38 €	123,81 €
Fauchage mécanique / turbo tondeuse	H	61,81 €	63,05 €
Camion 15T - polybenne	H	66,20 €	67,52 €
Camion 19T	H	72,83 €	74,29 €
Camion avec grue	H	147,90 €	150,86 €
V.L.	km	0,77 €	0,79 €
Petit utilitaire	km	1,65 €	1,68 €
Camion 3T5	km	1,65 €	1,68 €
Tracteur	H	57,43 €	58,58 €
Tracteur / remorque	H	66,20 €	67,52 €
Tractopelle	H	64,06 €	65,34 €
épareuse	H	57,43 €	58,58 €
lamier / broyeur	H	71,71 €	73,14 €
marquage routier	H	64,06 €	65,34 €

Ces tarifs s'appliqueront à compter du 1er septembre 2026 et feront l'objet d'une révision annuelle.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DE VOTER** les tarifs proposés.

Le Maire,
Damien ABOLIVIER

